

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 33

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182864>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une dame arrive dans un hôtel où elle devait s'arrêter quelques heures et demande une chambre pour faire sa toilette avant le dîner.

Après le dîner, au moment de partir, on lui remet sa note, ainsi conçue :

Un dîner	Fr. 4 »
Une chambre	» 3 »
Bougie	» 75
Service	» 1 »

Total. . . . Fr. 8 75

Là-dessus la dame se récrie et dit au maître d'hôtel :

— Combien faites-vous payer une chambre où l'on couche ?

— Trois francs, Madame ! qu'on y couche ou qu'on n'y couche pas : c'est un principe.

— Passe encore pour la chambre, mais la bougie ?

— La bougie, Madame, est inséparable de la chambre : c'est un principe. D'ailleurs, il vous était loisible de vous en servir.

Ne trouvant rien à répondre à des principes aussi positifs, la dame paye..... et prit note.

Il y a d'autres moyens plus innocents pour tant d'attenter à votre portemonnaie.

Désirez-vous faire l'ascension de la moindre colline ? Quelque facile qu'en soit l'accès, ne craignez pas qu'on vous indique le chemin qu'il vous faut prendre pour y arriver. On vous persuadera qu'il serait dangereux pour vous de vous y aventurer sans guide.

Par respect pour votre peau, vous vous rendez aux discours spécieux d'un maître d'hôtel ou de son aide de camp, et arrivé au sommet désiré, vous vous apercevrez — mais un peu tard — que la sollicitude qu'on semblait vous prodiguer s'adressait à votre bourse.

Passons aux cascades.

Au premier abord, si vous lisez nos codes, vous y verrez à peu près partout que les cours d'eau sont *du domaine public*.

Théorie que tout cela.

Dans les zones où on « fait l'étranger, » tout ce qui est cascade ou qui peut décentement porter ce nom sert à battre monnaie.

On aménage les chemins qui y conduisent, on met des garde-fous, des galeries, et, à toutes les issues, de grands écriteaux indiquant la merveille, qui dès lors n'est plus du domaine public. Un *cascadeur* est chargé de vous la faire admirer à tant le cachet. Tout ce que vous comprenez au boniment du brave homme, débité avec force politesses, c'est que la cascade provient de ce qu'il y a une différence de niveau entre la source et l'embouchure de la rivière.

A toutes les règles il y a des exceptions. C'est dire que si, dans beaucoup de localités, votre seule désignation « l'étranger » fait qu'on vous saigne à blanc, il en est dont les prix sont demeurés abordables.

Louèche-les-Bains est de ce nombre.

Aux prix relativement modiques de la pension, point d'adjonctions ruineuses, point de ces chiffres cruels qui vous font prendre l'humanité en horreur ou en pitié.

Les montagnes, les cascades, et jusqu'aux échelles d'Albinen, sont à la disposition gratuite de tout le monde.

Les hôtels y sont bien tenus, sans luxe inutile ; la table y est bonne, et il y a peu de fracs noirs.

De temps en temps, on jouit à Louèche-les-Bains d'un magnifique spectacle gratuit : l'orage.

Au milieu de ces rochers immenses, l'effet des éclairs et du tonnerre est vraiment saisissant.

Par exemple, Dieu vous garde, dans ces moments-là, d'entrer en correspondance télégraphique avec un ami.

M. H. L., profitant de la faculté octroyée, dès le 1^{er} juin dernier, par l'administration des télégraphes, avait loué l'appareil de Louèche pour un quart d'heure, afin de s'entretenir avec son ami D. à Genève.

C'était la première fois qu'une pareille correspondance était demandée soit à Genève, soit à Louèche.

La dépêche de communication avait été lancée, et les deux amis étaient à leur poste.

M. H. L., une grande page de notes à la main, était près de l'appareil avec le télégraphiste. Aux premiers coups de ce dernier sur le bouton, la foudre tombe sur le fil, et le choc renverse télégraphiste et expéditeur sur des malles qui se trouvaient dans le bureau.

Naturellement M. H. L. ne demanda pas la continuation d'une aussi étrange correspondance. Tout meurtri et les mains noires comme un soldat qui vient de faire le coup de feu, il rentra à l'hôtel, jurant ses grands dieux que jamais la Confédération ne lui avait fait passer un aussi mauvais quart d'heure.

Inutile de dire que la représentation fut gratuite. Thermes de Lessus, 12 août 1874.

L. C.

Ce matin, nous écrit un abonné, je rencontre le facteur qui dessert mon quartier, attablé à la porte d'une pinte où il buvait une *goutte* consolatrice. Il avait déposé à ses pieds son lourd fardeau et paraissait éreinté.

— Eh bien ! mon brave ? lui dis-je.

— Eh bien ! monsieur, vous voyez : la *lettre tue*, et l'esprit vivifie !

On lit dans un journal de Zurich :

« Vendredi, par un violent orage, un Anglais s'est hasardé à faire une promenade sur le lac. Il y a toute apparence que ce malheureux s'est noyé, car aujourd'hui on retirait son cadavre de l'eau, près de Wollishofen. »

L. MONNET.